

## Production de ciment et besoin de ciment en IDF.

Les défenseurs du maintien de la seule cimenterie d'IDF, justifient l'ouverture d'une nouvelle carrière d'extraction de calcaire à Brueil en Vexin, par l'argument du besoin de ciment. Cette vision qui s'appuie sur des décisions des années 2000 (création de la Zone 109) est celle d'un autre siècle.

Aujourd'hui et pour de nombreuses années à venir nous sommes face à l'enjeu du dérèglement climatique du 21<sup>ème</sup> siècle. Certes des besoins de ciment peuvent encore exister, mais la pénurie de ciment n'est pas annoncée (ni en France ni dans le Monde), bien au contraire !

Ce n'est donc pas en encourageant une industrie qui a contribué au défi auquel nous devons faire face aujourd'hui que l'état doit poursuivre aveuglement son soutien à ce projet de carrière.

### Trois faits incontestables peuvent-être opposés aux défenseurs du maintien de la cimenterie :

- A partir des tonnages de la cimenterie de Gargenville sur la période 2009-2014 on constate que pour fabriquer un kg de ciment il faut importer **un minimum de 43% en masse** de matériaux hors IDF (combustibles, laitier de Haut fourneau résidu issu de l'industrie métallurgique, et divers ajouts de matériaux).  
Au final pour un matériau **dit de proximité** c'est seulement 57 % de matériau d'origine de la région, et ce pourcentage ne fera que diminuer dans les années à venir (voir point ci-dessous).
- Depuis les années 1990 la proportion de « clinker » donc de calcaire dans la fabrication de certaine qualité de ciment est passée de 82% à 71% en 2011 pour atteindre de **nos jours 50%** dans certaine cimenterie Heidelberg Ciments Calcia. La cimenterie de Gargenville n'échappera pas à cette évolution. Moins de besoin de clinker devrait logiquement **condamner toute nouvelle carrière**.
- Le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière affirme que la capacité de production en France est de l'ordre de 28 millions de tonnes pour des besoins d'environ 17 à 18 millions de tonnes par an. Avec une production de ciment de 0,6 million de tonne la cimenterie de Gargenville ne représente que 3.5% (0.6/17) de la production de ciment en France et 2% (0.6/28) de la capacité de production.

### Commentaire

Les faits ci-dessus apportent la démonstration que le maintien d'une cimenterie et l'ouverture d'une nouvelle carrière ne se justifient pas par le besoin de la **production de ciment en IDF**, et cela sans risque de pénurie de ciment pour la région.

L'enjeu climatique, le maintien de terre agricole fertile en IDF, la ressource en eau, et l'équilibre de la biodiversité tout cela au sein d'un PNR devraient constituer une priorité absolue au regard du seul **argument économique du besoin de ciment**.

Le fait de mettre **en avant le besoin de ciment** s'apparente plus à la volonté de satisfaire l'intérêt financier d'une multinationale du ciment que d'anticiper le futur des plus jeunes d'entre nous.